

COMPTE RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 25 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le 25 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ESPIE, Maire.

Présents: Jean-Claude ESPIE, Michelle BOURGES, Françoise MORIN, Lionel CHEVAL, Jean-Pierre DEFRANCE, Yves BARRANQUE, Alexandre GALINIER, Thierry MEUNIER, Solange YEPES ARBOLEDA, Laurent PEYRANNE, Sylvie DELPRAT, Benoît GERMAIN, Vincent LESQUIRE, Denis LEZAT, Emmanuelle BORNAREL,

Secrétaire de Séance : BOURGES Michelle

CREATION DE POSTES D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;
Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- d'approuver la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS
(voir annexe)

Fonction¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM
Maire	Mr	ESPIE Jean-Claude
Première adjointe	Mme	BOURGES Michèle
Deuxième adjointe	Mme	MORIN Françoise
Troisième adjoint	Mr	CHEVAL Lionel

Conseiller Municipal	Mr	DEFRANCE Jean-Pierre
Conseiller Municipal	Mr	BARRANQUE Yves
Conseiller Municipal	Mr	GALINIER Alexandre
Conseiller Municipal	Mr	MEUNIER Thierry
Conseillère Municipale	Mme	YEPES ARBOLEDA Solange
Conseiller Municipal	Mr	PEYRANNE Laurent
Conseillère Municipale	Mme	DELPRAT Sylvie
Conseiller Municipal	Mr	GERMAIN Benoît
Conseiller Municipal	Mr	LESCURE Vincent
Conseiller Municipal	Mr	LEZAT Denis
Conseillère Municipale	Mme	BORNAREL Emmanuelle